

- élaborer un aperçu de la région paysagère
- préparer une description de chaque écorégion non représentée dans la région numéro 7
- identifier deux propositions de candidature de régions protégées pour chacune des écorégions non représentées.

- L'évaluation des ressources des régions candidates au statut de parc commencera en mars 1993.
- Produire une carte révisée des écorégions d'ici décembre 1992. Celle-ci servira à la direction générale des parcs et des loisirs extérieurs pour les travaux à venir de planification du réseau des parcs.

Progrès réalisés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

1) Nouvelles zones

- Le transfert des terres pour le Parc national du nord de l'Île de Baffin est terminé.
- Un accord de parc national a été signé entre les Territoires du Nord-Ouest, les Inuvialuit et le gouvernement fédéral pour Aulavik (Île Banks).
- Le parc territorial de Gwich'in (lac Campbell) a été officiellement réservé.
- Le parc territorial proposé de Katannilik (Kuujuaq) a été approuvé par la collectivité.
- Les rivières Thelon, Soper et Kazan ont été désignées Rivières du patrimoine canadien.

2) Progrès relatifs à la planification des réseaux

- En octobre 1991, le gouvernement des TNO s'est engagé à appuyer le Service canadien des parcs pour créer de nouveaux parcs nationaux dans les TNO conformément au plan des réseaux du SCP. Les parcs territoriaux joueront également un rôle en contribuant à la représentation des régions naturelles.
- La rivière Arctic Red a également été nommée comme Rivière du patrimoine canadien.

3) Mesures prévues pour 1992-93

- Le parc territorial envisagé à Katannilik se verra conféré le statut «réservé».